Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 19 (1890)

Heft: 10

Artikel: Économie rurale [suite]

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1039826

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ÉCONOMIE RURALE

(Suite)

Nous passons à l'étude du second agent de production, le *capital,* ou pour plus de distinction, le *capital d'exploitation.*

Ce capital a pour fonctions de pourvoir à tous les frais d'exploitation. Le capital foncier par lui-même ne produirait aucune rente, si l'on ne faisait agir sur lui le capital propre d'exploitation; le sol ne donne rien sans travail, engrais et semences : le capital foncier est donc l'élément *passif* de la production, le capital d'exploitation en est le facteur *actif.*

Par conséquent ce capital est le seul point de départ de l'augmentation totale des capitaux agricoles, de la fortune en un mot, du capital foncier même qui n'acquiert aucune plus-value qui ne soit due au capital d'exploitation. Les améliorations foncières en effet ne sont qu'une incorporation de travail et d'argent dans le sol dont elles en relèvent la valeur.

Ainsi tout dépend de ce capital : produit net général, revenus de l'entrepreneur, salaire du travail, rente du propriétaire, intérêts des capitaux en jeux.

Le capital est du travail économisé; une partie des produits du travail sert à soutenir ce travail même et disparaît par conséquent dans la production; une autre partie est mise à part, s'accumule sous forme de richesse pour servir à une nouvelle production. Ainsi le capital est dans une transformation continuelle, il disparaît pour réapparaître sous une autre forme, plus ou moins augmenté grâce au travail. C'est le mouvement perpétuel.

On comprend que plus la transformation sera rapide et prompte, plus il y aura d'accumulation de richesse et d'économie; voilà pourquoi en agriculture comme dans l'industrie, on vise à une rapide circulation des capitaux, par les engrais chimiques, les animaux précoces, les plantes à rapide développement.

Par ces transformations le capital est tantôt un produit d'une entreprise, tantôt un capital reproducteur s'il est réengagé dans une autre production. Exemple : le capital emblavures qui sous forme de récoltes était un produit et sous forme de semences est un capital producteur.

Dans la transformation les capitaux agricoles se comportent différemment :

1. Le *capital foncier* (terre et bâtiments) ne se transforme pas, mais se détériore, d'où une amortisation proportionnée. C'est là le *capital fixe* ou *immobile* par excellence.

2. Certaines parties du capital d'exploitation, comme les machines et le bétail, ne subissent que de lentes transformations

qualitatives partielles, sans dénaturation; ces parties constituent le *capital fixe d'exploitation.*

3. Les autres parties du capital d'exploitation : engrais, fourrages, semences, numéraire, se dénaturent incessamment, c'est-à-dire, se transforment, souvent dans l'espace d'une année et réapparaissent sous une forme tout autre, ou bien se fondent dans le capital fixe d'exploitation ou dans le capital foncier. Voilà pourquoi ces deux capitaux ne peuvent croître par eux-mêmes, mais ont besoin pour cela de cette dernière partie du capital d'exploitation qu'on appelle le *capital circulant* ou *roulant.*

C'est le capital le plus actif. Exemple : un stock d'engrais (capital circulant) placé dans le sol, réapparaît sous forme de fourrage au bout d'une année. Ce fourrage se transforme, grâce au bétail en engrais, en produits laitiers, en numéraire (capital circulant) ou aussi en augmentation de poids pour le bétail (capital fixe).

De même avec des fourrages vendus on peut acheter du bétail, des machines, ou améliorer sa terre.

Dans la comptabilité agricole, on doit tenir compte, pour le capital foncier, de la détérioration, pour le capital fixe d'exploitation, de l'usure et transformation qualitative pour le capital circulant, de la dénaturation.

Dans les deux premiers cas, on doit faire figurer dans les frais l'amortissement et l'usure;

Dans le dernier cas, la rénovation complète du capital, car le capital ici disparaît entièrement.

Ex. : Un agriculteur a utilisé une année pour 1,000 fr. d'engrais. A la fin de l'année, il a obtenu du grain, mais la valeur engrais a disparu sous cette forme. Cette valeur 1,000 fr. doit se retrouver dans les grains; on la portera donc dans les frais du compte, et on lui ajoutera ses intérêts annuels; ce qui restera, après avoir encore déduit les frais de travaux et autres, sera un bénéfice sur le compte de la transformation de cette valeur engrais.

Voici la distribution des capitaux agricoles :

Capital foncier — Capital d'exploitation

Capital immobile, passif — Capital fixe — Capital circulant

Capital mobile actif.

Ci-après l'inventaire complet des capitaux agricoles :

- **Capital agricole**
  - **Capital foncier immobile**
    - **Capital fonds**
      - A. *La terre.* Champs, prés, prairies, pâturages, marais, etc.
      - B. *Le Capital améliorant.* Améliorations foncières durables : drainage, établissements d'irrigation, de colmatage, terrassements, conduites d'eau, canalisation, etc.
    - **Capit. bâtiments**
      - Constructions de toutes espèces : fermes, fontaines, granges, chalets, clôtures, ponts, etc.
  - **Capital d'exploitation mobile**
    - **Capital fixe (Inventaire)**
      - A. *Inventaire* ou *Cheptel mort.* Machines et ustensiles, bagages, outils, matériel de ferme, outils de toutes industries.
      - B. *Inventaire* ou *Cheptel vivant.* Bétail à lait, à engrais, à laine, de travail, etc. : bœufs, chevaux, moutons, porcs, basse-cour, abeilles.
    - **Capital circulant**
      - A. *Capital engrais.* Engrais de fermes, engrais artificiels.
      - B. *Capital fourrages.* Foin, paille, racines, grains pour le bétail, tourteaux.
      - C. *Capital matières auxiliaires.* Matières premières pour les industries agricoles : lin, chanvre, tabac, pommes de terre à distiller, fruits oléagineux, plantes tinctoriales, bois de construction, pierres à bâtir, etc.
      - D. *Denrées et provisions*
        - pour le personnel principalement.
        - Provisions de ménages : grains, viande, racines, vins en cave, matériel d'éclairage, de chauffage.
      - E. *Capital emblavures.* Avances faites au sol : semences, engrais, façon du sol, travail, labeurs préparatoires, récoltes sur pied, etc.
      - F. *Améliorations foncières de courte durée.* Mélange de terre, marnage, limonage, phosphatage, culture profonde, etc. Vergers, etc.
      - G. *En Caisse et créances.* Numéraire, créances, argent comptant, pour le soutien du travail, pour payement des impôts, etc., et pour le renouvellement du matériel agricole.

A. B.